

La CCI accompagne les artisans/commerçants dans leur transition numérique

Évaluez votre niveau de maîtrise des outils numériques et repartez avec des pistes concrètes d'amélioration. C'est ce que vous propose gratuitement la CCI Essonne dans le cadre du dispositif de relance national, France Relance.

Dans le contexte de crise sanitaire, les consommateurs de plus en plus connectés sont particulièrement sensibles à la visibilité et aux services proposés en ligne par les commerces. Une habitude de consommation qui tend à se pérenniser avec les restrictions en matière de déplacement. Mais vous, êtes-vous suffisamment actif sur le web ?

Pour vous accompagner dans la transition digitale de votre entreprise, bénéficiez d'un diagnostic numérique gratuit et d'un plan d'actions personnalisé.

Il s'agit de déterminer le positionnement digital de votre activité par rapport aux entreprises de même taille que la vôtre et de bénéficier d'une feuille de route à court, moyen et long terme, identifiant les pistes d'amélioration adaptées à vos besoins et à votre stratégie commerciale.

Le diagnostic se déroule en deux temps : un entretien avec un conseiller d'entreprise pour faire le point, et un rapport comprenant les conclusions du diagnostic et des préconisations en vue de favoriser la mise en œuvre des actions numériques adaptées à vos besoins et vos priorités.

Ce dispositif est pris en charge par l'Etat dans le cadre du Plan de Relance, en partenariat avec France Numérique, CCI France, la CCI Paris Ile-de-France et la CCI Essonne.

Inscription en ligne via le lien ci-après :

<https://www.essonne.cci.fr/developpementvotreentreprise/developper-son-commerce/se-rendre-visible-sur-internet>

Contact à la CCI pour les commerçants :

01 60 79 66 64 / ffayolle@essonne.cci.fr

Contact à la CCI pour les TPE :

01 60 70 90 26 / ac.millet@essonne.cci.fr

